**Projet type ANR Jeunes Chercheuses et Jeunes Chercheurs**

**Titre de la proposition**

Utilisez une mise en page permettant une **lecture confortable du document** (page A4, Calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages, pour les tableaux et figures minimum Calibri 9 ou équivalent).

**Pour être éligible, le document devra comporter 5 pages au total (4 pages + 1 page du CV du porteur doctorant qui comportera les signatures du directeur de thèse et du directeur de l’unité de recherche) et doit être transmis au format « ED\_nom\_prenom.pdf » par le doctorant à college-doctoral@umontpellier.fr avant le 15 septembre 2025 à 16h00. Aucune annexe n’est acceptée.**

**Le déposant devra indiquer le domaine scientifique** **parmi « Agriculture, Environnement, Biodiversité (AEB) », « Biologie-Santé (BS) », « Chimie », « Mathématiques, Informatique, Physique, Systèmes (MIPS) » et « Sciences Sociales (Soc) ».**

***La rédaction de la proposition doit permettre son évaluation selon les 3 critères d’évaluation : « Qualité et ambition scientifique », « Organisation et réalisation du projet » et « Impact et retombées ».***

# Résumé (2000 caractères, grand public)

***Cette section, répondant au critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique », consiste en un résumé grand public du projet en 2 000 caractères, espaces compris, pouvant être communiqué.***

# Contexte, positionnement et objectif(s) de la proposition

**Dans cette section, répondant au critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique », doivent être présentées les informations suivantes :**

* Description des objectifs et des hypothèses de recherche ;
* Ambition scientifique du projet et positionnement par rapport à l’état de l’art et le sujet de thèse. Le projet devra clairement exposer son positionnement par rapport au sujet de thèse et aux connaissances de l’équipe ;
* Adéquation et pertinence des méthodes mises en œuvre ;
* Adéquation du projet au domaine scientifique choisi.

# Organisation et réalisation du projet

***Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Organisation et réalisation du projet ». Elle comprendra un diagramme de Gantt montrant l’articulation des tâches de la thèse et celles du stagiaire. Indiquez les livrables et jalons. Les informations suivantes doivent être détaillées ci-dessous :***

* Compétence, expertise et implication du porteur doctorant et de l’équipe constituée autour du projet ;
* Faisabilité, organisation du projet : livrables, calendrier ;
* Justification des moyens utilisés ;
* Apport du projet à la prise de responsabilité du porteur et au développement de son équipe.

# Impact et retombées du projet

*Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Impact et retombées ». Décrivez dans quels domaines scientifiques et éventuellement économiques, sociaux ou culturels les résultats du projet peuvent avoir un impact, à court, moyen ou long terme sur l’état des connaissance et sur l’expertise de l’équipe. Décrire comment les résultats seront diffusés et exploités, y compris les initiatives potentielles visant à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle.*

# Budget

*Le financement de 5 000 euros HT maximum devra couvrir les gratifications de stage de l’étudiant (4 mois minimum – 6 mois maximum). Les dépenses de fonctionnement, de consommables et de missions liées au projet sont éligibles dès lors qu’elles sont justifiées dans la proposition.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Budget sollicité (HT)** | **Budget déjà acquis dans le cadre de la thèse (HT)** |
| Consommables |  |  |
| Petit équipement (> 500€ HT)  |  |  |
| Équipement  |  |  |
| Masse salariale de personnel permanent (en hommes.mois et coût) |  |  |
| Masse salariale des personnels non-permanents, incluant le doctorant et l’étudiant stagiaire (en hommes.mois et coût)  |  |  |
| Fonctionnement |  |  |
| Missions  |  |  |
| Frais de gestion administrative et de structure |  |  |
| **TOTAL** |  |  |

***Cout total du projet :***

**Informations pour la construction du budget :**

À partir de la 309ème heure de présence effective, la gratification d’un stagiaire est obligatoire.

En tant qu’organisme public, l’UM doit appliquer le taux de 4.35€/heure par nombre d’heures de présence effective du stagiaire, (correspondant au montant maximum de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale au 01/01/2025).

Le stagiaire peut bénéficier du remboursement d’une partie de ses frais de transport.

# Bibliographie

**Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique ».**

Liste des références bibliographiques de la pré-proposition relative à l’état de l’art.

Veillez à renseigner des références « utilisables », i.e. incluant les premiers co-auteurs et co-autrices, le titre complet, le titre de la revue, l’année, etc. Vous pouvez compléter ces références par le lien « accès ouvert » (« open access ») des articles pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs et évaluatrices.

Les preprints sont acceptés, en particulier pour le référencement de données préliminaires.

Les facteurs d’impact ne doivent pas être mentionnés.

***La bibliographie doit être comptabilisée dans la limite des 4 pages de la pré-proposition.***

# CV du porteur doctorant

**Cette section doit comporter une page maximum. Elle est en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique ».**

**Le CV devra comporter obligatoirement l’origine du financement et type de contrat dont bénéficie le doctorant, ainsi que son employeur.**

# Signatures

[ ]  Je m’engage à respecter la [Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche](https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2024/03/Charte-francaise-de-deontologie-des-metiers-de-la-recherche-2015.pdf), la [Charte de déontologie et d’intégrité scientifique de l’UM](https://www.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2022/10/charte-integrite-scientifique.pdf), les obligations associées au Protocole de Nagoya et les obligations liées à la [politique Science ouverte de l’UM](https://scienceouverte.edu.umontpellier.fr/).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Doctorant*** | ***Directeur de thèse*** | ***Directeur de l’institut de recherche*** |

Les identifiants ORCID du doctorant et le numéro RNSR du laboratoire d’accueil devront être fournis.

Le dépôt ne pourra se faire qu’avec l’accord de la direction de thèse et du directeur du laboratoire d’accueil du doctorant dans lequel s’effectuera le recrutement du stagiaire.

Pour rappel, les projets devront être réalisés pendant l’année 2026.

Ils devront être en lien avec le sujet de thèse et permettre de réaliser une étude qui n’avait pas été planifiée dans le projet initial ou qui nécessite un approfondissement spécifique au vu de l’évolution du projet de thèse. Ce projet devra obligatoirement intégrer dans le financement, le recrutement d’un stagiaire de niveau Master 1 ou 2, qui sera co-encadré par le doctorant sous la responsabilité de son directeur de thèse.